

DESCRIPTION DU POSTE DE BÉNÉVOLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PROGRAMME ESAC

Objectifs :

- soutient et encourage activement le programme ESAC auprès des représentants du gouvernement, du public en général, des professionnels de l'industrie ou d'un autre domaine avec des sessions d'information.
- établit la politique et la philosophie du programme ESAC
- approuve les critères du programme ESAC et ses normes
- révisé régulièrement les critères afin d'évaluer si des modifications et/ou des suppressions et/ou des ajouts sont nécessaires en matière de changements économiques, politiques ou de marché.
- s'assure que les revenus et les dépenses atteignent les objectifs budgétaires annuels
- fait des rapports sur l'état du programme ESAC au conseil d'administration de l'ESAC sur une base trimestrielle
- évalue la performance du conseil ESAC sur une base trimestrielle et fait des recommandations, le cas échéant
- évalue la performance du conseil d'administration sur une base trimestrielle et fait des recommandations, le cas échéant
- évalue et prend des décisions en se basant sur les décisions prises par le comité conseil ESAC
- maintient activement l'intégrité du programme ESAC en tout temps

Énoncé de mission :

Fournir un programme fondé sur des pratiques d'excellence et un code d'éthique qui quantifie, fait le suivi, tranche les questions et récompense les membres par l'accréditation.

Énoncé de vision :

Être la ressource la plus fiable pour l'autoréglementation de l'industrie de la sécurité au Canada.

Qualifications professionnelles :

- Réels intérêt et conviction pour la mission et la vision du programme ESAC.
- Connaissance et compétences dans une ou plusieurs sphères, telles que gouvernementale, policière, financière, programme ou personnel

Responsabilités :

- assister à des réunions
- travaille activement et maintient tous les objectifs, tel qu'indiqué plus haut
- Représente le programme ESAC aux réunions trimestrielles du conseil d'administration nationale, durant les activités et les activités spéciales, si nécessaire

Réunions :

Les réunions du conseil d'administration du programme ESAC doivent avoir lieu 4 fois par année.

Engagement :

Le mandat est d'une durée de 2 ans jusqu'à un maximum de 3 mandats consécutifs ou 6 ans, échelonnés selon le cycle d'élection de la CANASA. Initialement, 7 membres auront un mandat de 3 ans afin de faciliter la transition d'un groupe à l'autre.